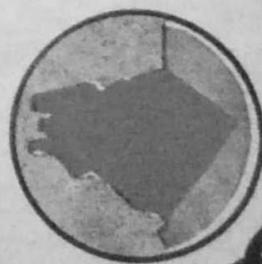


BRETAGNE

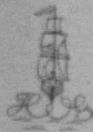
**INDUSTRIELLE
COMMERCIALE
AGRICOLE**



**POUR LE
DEVELOPPEMENT**

*de l'Ouest
économique*





ATELIER NANTAIS D'ÉBÉNISTERIE

H. GOULET

DÉCORATION GÉNÉRALE
22, Rue de la Tour d'Anjou - Tél. 333.47
NANTES

LE VÊTEMENT DE TRAVAIL



DE QUALITÉ

BOULEVARD 13 & 15, RUE MATHÉROUILLÉ - RENNES

RÉFECTION FOURS FOYERS ÉTUDES
et tous travaux sur plans

Maison BOURMAUD

145, route de Paris - NANTES
Tél. : 155.40

MIROITERIES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 24.000.000 FRANCES
SIÈGE SOCIAL : ANGERS 25, RUE D'ANJOU

Tel. 33-95

GLACES - VERRES
OPALINES
VERRE NOIR
ARGENTURE CUIVRÉE
CUIVRERIE D'ÉTAGES
VITRINES
INSTALLATIONS de MAGASINS

ORNIÈRES EN VERRE
PAVÉS
DALLES - TUILES
FIBRES DE VERRE
POUR
L'ISOLATION THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE

MAQUETTES ET DEVIS SUR DEMANDE

Une Banque Centenaire...

CRÉDIT DE L'OUEST

S. A. Capital 200.000.000 F.
Siège Social : ANGERS

...Une Banque moderne

222 BUREAUX DANS L'OUEST

Un compte au
CRÉDIT DE L'OUEST
contribue au
développement
économique
de l'OUEST

Siège Social au C. R.
Secours
Agences
Bureaux



LU (SUCRÉS QUI DURE VEUT DIRE QUALITÉ) **LU**
LEFÈVRE JUTILE

BRANDES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES

BRETAGNE INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET AGRICOLE

Directeur : Henri LETESSIER
 Rédaction, Administration :
 106, BOUL. MALESHERBES
 PARIS-17^e
 TÉLÉPHONE : WAGRAM 00-60 à 62

JUILLET 1953

N° 22

CENTRES DE LIAISON

- CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE).
 - OFFICE DÉPARTEMENTAL DES GROUPEMENTS PATRONAUX DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 1, RUE ARSÈNE-LELOUP, NANTES
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER (FINISTÈRE).
 - FÉDÉRATION DES INDUSTRIES D'ILLE-ET-VILAINE 49, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, RENNES.
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE RENNES (ILLE-ET-VILAINE).
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE LORIENT (MORBIHAN).
 - FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU MORBIHAN, CHAMP DE MANGUYRÉ, LORIENT.
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE BREST (FINISTÈRE).
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC (COTES-DU-NORD).
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE MORLAIX (FINISTÈRE).
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE FOUGÈRES (ILLE-ET-VILAINE).
 - CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-MALO (ILLE-ET-VILAINE).
- ABONNEMENT A L'ANNÉE : 1.500 FRANCS
 LE NUMÉRO : 150 FRANCS
 SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
 106, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS
 C. C. F. 419-31



mes amis conservateurs bretons, ou directeur de cette revue qui me fait l'honneur de me confier quelques colonnes de ce numéro de juin 1953, à tous ceux qui me demandent quels sont à mon avis, les problèmes actuels qui se posent à l'industrie de la conserve, je réponds sans hésiter que la question la plus préoccupante la plus complexe aussi de par la diversité des intérêts qu'elle engage, celle qui sollicite la plus d'inquiétude et requiert le plus d'attention, est celle de l'intégration économique de l'Europe et des rôles dévolus à la Métropole et à l'Union Française dans l'institution d'une communauté européenne.

Le lecteur s'étonnera peut-être que dans une revue régionale, et sous le nom d'une profession particulière, quelle qu'en soit la place dans l'économie de notre pays, je présente un problème tel qu'il se pose dans son ensemble, dans son ampleur, dans son urgence.

Il s'agit d'ailleurs de tout ce qui concerne la conserve intérieure du même coup la Bretagne, je lui demande d'oublier tout de penser à l'orientation en question des grands marchés européens et de se souvenir aussi des différents points douloureux qui sont liés de la diversité des intérêts des conservateurs suivant la latitude de la côte atlantique à laquelle ils sont implantés leurs usines.

« Finances l'Europe » c'est-à-dire l'Europe, ce fait, mais hier dans l'ignorance, aujourd'hui dans l'indifférence et l'indécision, peut-être demain dans la méfiance. La diversité des régions à quelques questions simples posées aux « Européens » ne laisse pas d'être décevante et elle est toujours instructive.

Pourquoi faire l'Europe ? La réponse est unanime : pour assurer notre sécurité extérieure et pour faire face aux nécessités économiques modernes.

Mais de quelle Europe s'agit-il ? S'agit-il de celle des Six, celle des Quatre ou celle des Dix-huit ? Si la dernière hypothèse dépasse le plus souhaitable, reconnaissons que nous sommes encore loin du but.

Mais comment faire cette Europe ? Très peu le savent et leurs idées diffèrent.

Nous disposons d'un fonctionnement des institutions nationales sans une autorité commune en vue d'une organisation internationale.

Il faut créer l'union économique européenne, libérer les échanges économiques en supprimant les barrières douanières, et pour cela abolir d'abord les restrictions quantitatives par contingentement. Ce n'est pas œuvre d'un jour et les succès partiels en cours de réalisation nous demandent matière à réflexion, voire même à humilité, qu'il s'agit des besoins d'union douanière franco-belge ou des aspirations d'union économique avec ou sans union monétaire ; union franco-allemande ou union belge-luxembourgeoise.

Les ambitions ainsi limitées, on s'est orienté vers une réalisation par étapes, par unions limitées à des secteurs précis, tel que le système charbon-acier et l'association s'est ouverte à l'organisation de grands marchés européens par produits.

Quel sera le rôle de la France au sein de ce marché, tels que le peut voir ? Et quelle France faut-il dans ce cadre, celle des 89 départements ou devons-y insérer les départements d'Outre-Mer, les territoires d'Outre-Mer, les pays protégés, les pays associés ? Autant de questions qui n'ont pas encore été suffisamment résolues, ni par le Parlement français, ni par le Conseil de l'Europe. Il semble même que l'opinion française est assez imprécise, assez indécise sur le rôle de l'Union française dans une Europe intégrée. On peut même dire que si l'Angleterre a toujours placé la Communauté entre elle et les projets de communauté européenne, la France parait accablée entre la virtualité de l'Europe et la vérité de l'Union française.

Un examen méthodique et approfondi s'impose donc des économies respectives des pays membres de la Communauté et des territoires d'Outre-Mer ainsi que de leur réalisation, ceci afin de faire apparaître les divers intérêts et d'en dégager une position commune.

Il est indispensable d'avoir une vue d'ensemble sur le problème et de situer les positions respectives de nos territoires d'Outre-Mer tant au regard de la Métropole que face à l'étranger. Ce but a été atteint par les séances de la Conférence plénière du « Comité d'Etudes et de Liaison du Patrimoine de l'Union Française » les 15 et 14 janvier 1953. Après un aperçu sur le problème institutionnel, des spécialistes ont successivement étudié les économies de l'Algérie, du Maroc, de l'A.O.F., de l'A.E.F. et du Cameroun, de Madé-

LE PROBLEME MAJEUR DE L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE

gascar et des Etats Associés d'Indochine. Enfin, des monographies des productions métropolitaines et d'Outre-Mer ont été faites par produit. Celle des industries de la conserve a été rédigée avec compétence et talent par M. P. Lenoir et j'y joins cette phrase qui traduit son esprit : « Nous ne savions concevoir que les industries créées Outre-Mer par les Français, au prix que nous avons pu payer devenus concurrents de la Métropole en se présentant en ordre dispersé vis-à-vis de nos interlocuteurs étrangers, grâce moins qu'ils puissent mettre à leur disposition les précieuses ressources de territoires qui ont coûté tant de peine et d'efforts de tous ordres de territoires qui ont coûté tant de peine et d'efforts de tous ordres de territoires ». La Commission Métropolitaine de la France d'Outre-Mer du Comité national du Patrimoine Français poursuit régulièrement ces études sous la direction impulsion de M. Paul Bernard.

Pour se faire une opinion exacte et motivée de la situation des industries de la Conserve, il faudrait successivement examiner la production française métropolitaine, la production des territoires d'Outre-Mer et la production des pays européens en se souvenant que toutes ces données ont été prises en compte et d'ailleurs de tous ordres de territoires qui ont coûté tant de peine et d'efforts de tous ordres de territoires ». La Commission Métropolitaine de la France d'Outre-Mer du Comité national du Patrimoine Français poursuit régulièrement ces études sous la direction impulsion de M. Paul Bernard.

Une telle étude n'a pas sa place ici, mais il faut tout de même retenir que l'Union Française est à la fois le meilleur client et le meilleur fournisseur de la Métropole, tant en conserves de produits agricoles qu'en conserves de produits de la mer ; les chiffres des exportations et des importations de 1952 en administration la prouvent la plus éclatante. En rassemblant ces résultats dans un tableau annexé la plus éclairante. En rassemblant ces résultats dans un tableau annexé la plus éclairante. En rassemblant ces résultats dans un tableau annexé la plus éclairante.

On s'aperçoit ainsi que la Métropole a exporté 3.702 millions vers l'Outre-Mer et 2.432 seulement vers l'étranger, et qu'elle a importé 1.561 millions de l'étranger et 6.811 de l'Outre-Mer. Si l'on veut étudier une balance des comptes entre la Métropole et l'Outre-Mer, on s'aperçoit qu'il n'est nullement des importations de conserves métropolitaines, la Métropole exporte moins de quatre milliards alors qu'elle en importe près de sept.

Que deviendrait ces échanges dans une Europe intégrée, que deviendrait notamment nos exportations vers l'Union Française en conserves de poissons, face au Portugal et aux Pays Scandinaves, en conserves de fruits et de tomates face à l'Italie, en conserves de pois face à la Belgique, en conserves de viandes et de salaisons face à la Hollande et au Danemark ? Réfléchissons que le Maroc exporte à lui seul en conserves de sardines quinze fois plus que la Métropole en toutes conserves de poissons ?

S'il ne survient être question que les liens économiques entre la Métropole et les territoires d'Outre-Mer puissent être affectés par l'institution de Communauté Européenne, la nécessité s'impose aux yeux d'une coordination préalable des économies des divers territoires. M. Lenoir a fait ressortir dans son étude que pour les exportations de France à destination de l'Outre-Mer, il existait tout de même douze fois plus de territoires destinataires !

Sans entrer dans aucun détail technique et sans me limiter à une quelconque conception politique de l'intégrité, je pense que pour

« faire l'Europe avec déstabilisation l'Union Française » tout d'abord faire les grandes lignes d'une politique à l'égard de l'Union Française, il faut élargir le cercle de production et de consommation de cette Union, en un mot il faut réaliser d'abord le marché commun de l'Union Française avant de l'ouvrir aux marchés européens.

Un Comité de Coordination entre les industries métropolitaines, algériennes, marocaines et françaises vient d'être créé, à la demande même des conservateurs métropolitains. Après quelques échanges de vues, la réunion constitutive a eu lieu le 19 juin et a été présidée par l'Union Française des Industries de la Conserve (U.F.I.C.).

La nécessité et l'actualité d'une telle coordination sont évidentes ; ainsi les représentants responsables des industries de l'Union Française voudraient faire œuvre utile et constructive à leur industrie industrielle et économique de l'Europe de demain.

Par R.-V. MANAUT
 Ancien ministre,
 Président du conseil
 intérieur de la Conserve.

Exportations 1952

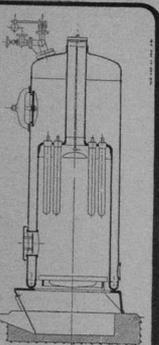
	Tonnage (tonnes)		Valeur (millions)	
	Etranger	F.O.M.	Etranger	F.O.M.
Conserves de produits agricoles	8.489	20.975	1.788	2.463
Conserves de fruits et confitures	1.204	5.066	165	685
Conserves de produits de la mer	996	1.994	479	554
	10.689	28.035	2.432	3.702

Importations 1952

	Tonnage (tonnes)		Valeur (millions)	
	Etranger	F.O.M.	Etranger	F.O.M.
Conserves de produits agricoles	6.087	2.079	612	230
Conserves de fruits et confitures	1.320	7.411	157	810
Conserves de produits de la mer	3.734	25.490	1.189	3.771
	11.141	34.980	1.958	6.811

CHAUDIÈRES
FIELD

TYPE G
entièrement
soudées



E^{TS} O. GOEMINNE

A. BRÉDA ET R. GOEMINNE
47 bis, Bd. FELIX FAURE - SAINT-DENIS
TEL. N° 14 34 N° 31 - ADR TEL. FEU-SANT DENIS

MACHINES
BIAUJEAUD BORDEAUX

MAGASINS ET BUREAUX DE PARIS
15, rue Guy-Moquet
MAR. 39-86 et 87
Maison fondée en 1908

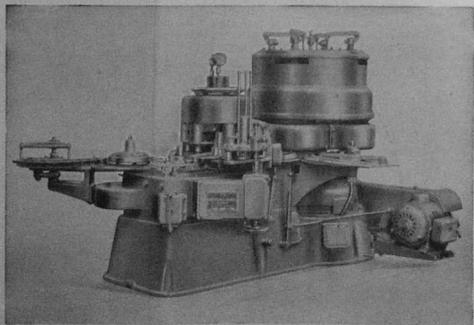
TOUT
LE MATÉRIEL POUR
TOUTES
LES BRANCHES DE LA
CONSERVE FRUITS, VIANDES,
LÉGUMES ET
POISSONS

SIÈGE A BORDEAUX
10, RUE DE GUIENNE - TEL. 2 949-06

Les Fils de **H. SUDRY**

Boulevard des Martyrs - Nantais - de - la - Résistance, NANTES - FRANCE
Télegr. SUDROUTY-NANTES Téléphone. 180-83 - 163-88

SERTISSEUSE
AUTOMATIQUE
S. G. R.



BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

un quart d'heure avec



M. YVES-MARIE ESTÈVE

Sénateur d'Ille-et-Vilaine



Nous soulignons dans notre dernier interview « un quart d'heure avec... », la chance exceptionnelle de la Bretagne d'être représentée aux deux Chambres par des hommes politiques de haute valeur. Le sénateur Estève en est un brillant exemple, et les réponses aux 2 questions que nous lui avons posées, prouvent — s'il en est encore besoin de le faire — sa grande connaissance des importants problèmes économiques qui préoccupent la Bretagne.

QUE PENSEZ-VOUS DU PROJET DU BARRAGE DE LA RANCE ?

En bref, si je comprends bien, vous désirez savoir si j'approuve ou non le projet de barrage de la Rance.

La question est directe ?

Nette sera ma réponse.

Sur le plan touristique.

J'avoue qu'à l'origine j'étais très inquiet à la pensée de voir terrer, pour ne pas dire défigurer ce magnifique estuaire, dont est fier, à juste titre, tous habitants de la région maritime.

Aucune illusion n'est permise.

L'ouvrage ne peut qu'enlaidir le paysage.

Sur le plan économique et social.

Par contre, sur le plan économique et social, la construction de l'usine, doit river, pour notre terre de Bretagne, une nouvelle source de richesses.

Déjà, les personnalités les plus marquantes du département, le Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons, la 6^e Région économique, l'Union Commerciale et Industrielle de l'Arrière-pays de Saint-Malo, les Syndicats ouvriers ont pris nettement position pour la bonne fin du projet.

Les arguments qui militent en sa faveur, et que la presse a longuement diffusés, me paraissent absolument convaincants.

La France manque d'énergie, la consommation électrique double tous les dix ans.

Seul, l'intérêt national doit prévaloir.

Il me paraît contraire aux intérêts du pays tout entier de ne pas donner un avis favorable à cette réalisation, que je souhaite vivement.

LA BRETAGNE CONNAIT UN RETARD EXCEPTIONNEL DANS SON ELECTRIFICATION.

QUELS MOYENS ENVISAGEZ-VOUS DE METTRE EN ŒUVRE POUR COMBLER CE RETARD NOTAMMENT PAR DES REALISATIONS HORS PROGRAMME ?

Vous avez parfaitement raison d'attirer l'attention de vos lecteurs sur les retards et retards de l'électrification en Bretagne pour la productivité, et par là même, pour la rentabilité de ses exploitations.

Et vous rendez service aux populations et à toute l'économie de la province en recherchant, avec les élus et les très dévoués ingénieurs du Génie Rural, les moyens propres à le combler.

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

Les travaux les plus importants tentés à ce jour ont été en effet très particulièrement les agriculteurs vivant au centre de hameaux ou fermes isolées, appelés communément « écartés ».

La dépense à effectuer est considérable, dans certains de nos départements.

Un exemple, si vous me le permettez.

Moins de 30 % de la population, résidant dans les « écartés » de l'Ille-et-Vilaine jouit des bienfaits de la lumière électrique.

Plus de 70 % vivent l'hiver presque dans les ténèbres.

Comment les communes et les syndicats inter-communales peuvent-ils financer les opérations.

Au premier chef, il serait souhaitable que les programmes des travaux des services publics de l'électrification rurale puissent être plus largement subventionnés par le ministère de l'Agriculture, et que les prêts de la Caisse Nationale de Crédit Agricole puissent être facilités par une majoration de leur quotient.

Mais il est inutile de créer des illusions.

La situation des finances publiques ne permet guère actuellement la possibilité d'une telle solution.

Quel que soit le volume des travaux subventionnés, ou même agréés, il est insuffisant et restera encore longtemps insuffisant.

Il appartient donc aux administrations locales et aux municipalités d'envisager la poursuite de la modernisation de nos campagnes sous les aspects du « Hors programme ».

Effectuant ces travaux librement, la collectivité n'a plus à se soucier de l'emprunt local si peu apprécié, parce que difficile à réaliser pour des raisons que vous connaissez facilement.

Elle y affectera des ressources issues directement auprès des organismes que vous connaissez bien : Caisse d'Epargne, Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle aura soin de présenter au préalable son projet d'extension aux bons services du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification, créé par la loi de finances du 31 décembre 1956, alimenté par une taxe sur les profits et frappant les usagers des villes comme ceux des campagnes, d'ailleurs dans des proportions différentes.

Elle sollicitera l'engagement dudit Fonds dans la participation, ce très importante puisque cette participation couvre au maximum 70 % des charges annuelles des collectivités — dans certains cas, elle peut atteindre même 90 %.

Les élus bretons, avec la tenacité qui les caractérise, se doivent d'encourager toutes ces initiatives.

La réduction de moitié le délai imparti pour doter de notre monde agricole les bienfaits de cette modernisation.

5

LES POSSIBILITES INDUSTRIELLES DU PORT DE NANTES

Aménagement du domaine de l'Île Cheviré

Par R. SIEGFRIED

Ingenieur en chef des Ponts et Chaussées,
Directeur des ports de Nantes et Saint-Nazaire.

L'AVENIR du Port de Nantes est conditionné sous l'angle du trafic commercial par l'amélioration du chenal de la Loire Maritime, et du point de vue de l'activité industrielle par l'extension des terrains sur lesquels pourraient être établies de nouvelles industries.

Le caractère industriel du Port de Nantes est déjà bien accentué; la Loire Maritime comporte dans la Ville de Nantes et sur la rive Nord en aval de Nantes des industries bien raccordées au fer et à l'eau dans une région où la main-d'œuvre qualifiée abonde.

Mais pour développer cet ensemble industriel, il importait d'organiser l'extension industrielle du Port sur la rive gauche en aval de Nantes, grâce à la mise en valeur des terrains dits de l'Île Cheviré. Sur cette rive, en effet, jusqu'à ces derniers temps, seul l'Établissement de la Marine Nationale à Indret s'était installé dans une île où il n'est pas raccordé à la voie ferrée et n'est desservi que par un chemin d'accès difficile. La rive gauche de la Loire est en général restée dans un état purement agricole, faute de moyens d'accès par fer et par route; si cette lacune est comblée, cette rive ne tardera pas à se peupler d'industries et à former le pendant de la rive droite largement aménagée entre Nantes et Couëron.

L'aménagement des terrains de l'Île Cheviré a été étudié par le Service Maritime depuis la Libération et a posé un nombre important de problèmes d'ordre technique ou administratif dont les principes généraux sont maintenant à peu près fixés.

Sur le plan technique, on pouvait en effet initialement se demander s'il ne serait pas plus simple de commencer l'aménagement de la rive gauche de la Loire par la construction d'un nouveau quai sur la rive Sud du bras de Pirmil, en face du quai Wilson sur la rive Nord. Mais on y a renoncé devant les difficultés que créerait, du point de vue hydraulique, un tel calibrage du bras

de Pirmil, et qui ne pourraient être levées que par un remaniement d'ensemble de l'écoulement du fleuve à travers Nantes, où il faudrait probablement conjuguer l'aménagement calibré du bras de Pirmil avec la réaffectation nouvelle du nombre des bras, autrefois de quatre et maintenant de deux, en se limitant au seul bras de Pirmil avec le comblement du bras de la Madeleine. Il s'agirait donc d'un remaniement considérable qui nécessiterait une révision complète du projet d'aménagement de Nantes et des études de longue durée en collaboration avec la municipalité et les services d'urbanisme.

La disposition de l'Île Cheviré est beaucoup plus favorable que celle de la rive Sud du bras de Pirmil. Non seulement la question de la construction de quais sur chacune des deux rives du bras unique que constitue la Loire en aval de Nantes ne soulève aucune difficulté, les profondeurs étant favorables sur les deux rives, mais l'existence de vastes terrains domaniaux en arrière des futurs postes d'accostages offre des terrains industriels qui ne se retrouvent nulle part ailleurs.

Sur la rive en face de l'agglomération industrielle de Chantenay, se développe en effet un vaste domaine de 330 hectares environ, dont 250 hectares appartenant à l'État, 50 hectares à l'E.D.F. pour la construction de sa nouvelle centrale thermique de l'Île Cheviré et 50 hectares acquis autrefois par certains Chantiers Navals de Nantes.

Ces terrains, initialement constitués de prairies inondables, servent depuis de nombreuses années de dépôt pour les sables extraits par dragages du port de Nantes, et sont progressivement élevés à des cotes suffisantes pour former des terrains industriels à l'abri des inondations. L'ensemble de cette zone est situé sur les communes de Rezé, Nantes et Bouguenais. Vers l'amont, elle se prolonge presque aux faubourgs Sud de Nantes et vers l'aval, elle s'étend jusqu'au domaine de l'Établissement d'Indret.

Du point de vue des circulations terrestres, une liaison routière et ferroviaire est déjà réalisée dans son infrastructure jusqu'à Pont-Rousseau, la voie ferrée ayant même été posée par l'E.D.F. pour le raccordement de sa centrale.

Les terrains, qui formeront ainsi l'ensemble industriel de Cheviré, appartenant à l'État ou acquis par lui, font actuellement l'objet d'une procédure de classement dans le domaine public maritime artificiel comme terrains rattachés au domaine du port de Nantes.

Différentes solutions étaient d'ailleurs possibles pour fixer la position administrative de ces terrains pris sur le domaine privé de l'État. On pouvait d'abord concevoir de les maintenir dans le domaine privé sans une bande de quais en bordure du fleuve d'environ 100 mètres de largeur qui aurait fait l'objet d'un classement dans le domaine public portuaire; le reste des terrains aurait pu faire l'objet de cessions privées à l'amiable ou de locations par l'intermédiaire de l'Administration des Domaines; ces cessions nécessitant toutefois des procédures de concurrence souvent fort gênantes pour la réalisation de projets industriels.

On pouvait en second lieu classer les terrains dans le domaine public maritime et aménager aux frais de l'État l'ensemble de ces domaines en proposant ensuite aux industries désireuses de s'établir sur cette partie du port de s'y placer sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public. Mais plutôt que de voir l'État réaliser lui-même l'ensemble de l'aménagement des terrains, c'est-à-dire essentiellement l'ensemble des dessertes routières et ferroviaires, des alimentations et réseaux divers, il paraissait préférable de s'en remettre à l'initiative locale. La concession des terres-pleins à la Chambre de Commerce sous la forme d'un « établissement maritime de Cheviré » est la solution actuellement envisagée, la liaison routière avec Nantes devant d'ailleurs logiquement faire l'objet d'un concours spécial de la Ville de Nantes.

La Chambre de Commerce de Nantes paraît ainsi être amenée à bref délai à diriger directement l'extension à proximité de Nantes d'un centre industriel et maritime englobé dans un établissement géré par elle. Il s'agit là d'un épanouissement logique des fonctions des chambres de commerce maritimes; celles-ci ne doivent pas en effet borner leur activité à la gestion des outillages portuaires mais s'efforcer également de diriger sur un plan plus élevé le développement commercial et industriel des ports en prenant la gestion des terrains portuaires qui sont sus-

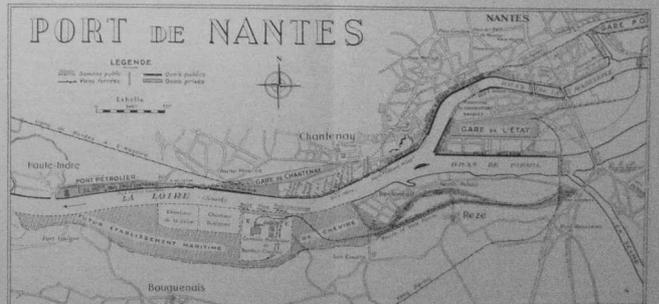
ceptibles d'être mis à leur disposition par voie de concession. Il faut rappeler que la Chambre de Commerce de Nantes s'est déjà lancée dans cette voie en se faisant installer au port pétrolier de Donges, mais aussi les terrains domaniaux sur lesquels se développent les Raffineries Françaises des Pétroles de l'Atlantique.

Dès à présent d'ailleurs, sans attendre la mise au point d'un dispositif administratif, il a paru bon de marquer dès l'abord le développement d'une activité industrielle nouvelle sur l'Île Cheviré en facilitant la construction à Nantes de la nouvelle centrale thermique de l'E.D.F. S'agissant toutefois d'une réalisation pour le compte d'une société nationale destinée à s'installer en toute propriété et non sur des terrains concédés à un établissement public, on a admis que le terrain nécessaire à la Centrale serait exceptionnellement cédé par l'État à l'E.D.F. antérieurement au classement dans le domaine public; la nouvelle Centrale en cours d'achèvement se dresse déjà comme une marque visible de l'avenir du développement industriel dans cette région.

D'autres installations ont été étudiées qui, concernant cette fois des groupes privés, constitueraient les premières occupations organisées par la Chambre de Commerce de Nantes; les projets n'ont pas jusqu'à présent abouti, mais la question reste ouverte et le développement industriel de l'Île Cheviré n'attend plus maintenant que la volonté des milieux industriels de profiter de cette région remarquablement située et susceptible d'être bien desservie en main-d'œuvre, pour y réaliser les investissements que commande dans l'Ouest de la France notre développement industriel.

Les chantiers navals nantais eux-mêmes, étroitement resserrés dans leurs emplacements actuels à Nantes, peuvent trouver aussi dans cette région, grâce aux terrains qu'ils y possèdent déjà, l'occasion de « étouffer » harmonieusement, étant bien entendu qu'ils participeraient alors, soit par des travaux, soit par des versements de plus-values, aux frais d'aménagements et de desserte de l'ensemble des terrains de l'Île Cheviré.

Au total, on peut dire que c'est dans cette région que doit se fixer l'avenir du développement industriel de la région nantaise, dans des conditions qui font rarement l'objet de plans aussi largement conçus et de circonstances aussi favorables à proximité immédiate d'une grande cité.



LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX

au cours d'une

IMPORTANTE MANIFESTATION ECONOMIQUE BRETONNE

RÉUNISSANT LES V^e ET VI^e RÉGIONS ÉCONOMIQUES



A ville de Quimper vient de servir de cadre à la plus importante manifestation économique qui se soit tenue dans l'Ouest jusqu'à ce jour. En effet, les représentants des Chambres de Commerce des V^e et VI^e Régions Economiques se sont réunis le 30 juin dernier dans les nouveaux locaux de la Chambre de Commerce de Quimper. Le Président Bodet profita de cette occasion pour inaugurer le nouvel hôtel consulaire splendidement aménagé par M. Vinières, architecte, et qui permettra de donner désormais aux congrès et aux réunions un cadre digne de l'importance croissante de Quimper.

Les orateurs qui devaient prendre la parole au cours de cette manifestation se sont montrés fort satisfaits de cette initiative qui a démontré qu'il était possible de traiter les questions économiques les plus importantes sur un plan qui dépasse le cadre strictement local.

Tout a été mis en œuvre afin de donner à cette réunion un éclat particulier. Des drapeaux flottaient sur la façade extérieure de l'hôtel de la Chambre de Commerce, et sur le paron un groupe du Cercle Celtique et de la Bagad de Quimper, en costume régional, accueillait les personnalités venues nombreuses à Quimper pour cette occasion.

LA SEANCE DE TRAVAIL DES DEUX REGIONS ECONOMIQUES BRETONNES

Au cours de la matinée, les représentants des Chambres de Commerce des V^e et VI^e Régions Economiques devaient se réunir dans la nouvelle salle de séances décorée d'une fresque murale due au talent de M. Marin Marie, artiste peintre bien connu.

M. Prod'homme, Président de la VI^e Région Economique ouvrit alors la séance en exprimant sa satisfaction de voir réunis pour la première fois la Bretagne et le val de Loire pour l'examen d'un programme économique commun.

M. Bodet, Président de la Chambre de Commerce de Quimper, prit alors la parole afin de souhaiter la bienvenue aux personnalités présentes.

Après avoir remercié les personnalités présentes d'avoir répondu à l'invitation de la Chambre de Commerce, le Président Bodet regretta que le prolongement exceptionnel de la crise ministérielle ait empêché la présence des ministres intéressés par les travaux de la réunion. Puis il situa le cadre de ces travaux :

« J'ai demandé à nos Présidents de ne traiter au cours de cette séance que des questions importantes, éliminant les problèmes secondaires, afin de ne pas trop prolonger nos débats. Je vous rappelle, en effet, que c'est à 12 heures que nous inaugurons dans cette salle les aménagements de notre Hôtel Consulaire. »

« J'en termine donc, Messieurs, en vous remerciant à nouveau, pour votre présence ici, et en formant le souhait que vous gardiez de votre séjour en Cornouailles un souvenir agréable. Suivant le protocole établi entre les deux régions économiques, je passe la parole à notre cher et juvénile doyen, le Président Bertin. »

M. Bertin, Président de la V^e région, prononce alors quelques mots en prenant la présidence de l'Assemblée, qui aborde la première partie de l'ordre du jour.

Etude du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

C'est alors l'ouverture des travaux proprement dits et l'étude par le Comité des questions inscrites à l'ordre du jour, notamment le problème concernant le deuxième plan de modernisation et d'équipement, ainsi que la réglementation du droit de grève dont le principe est inscrit dans notre Constitution.

Collecte des cuirs verts.

M. Prod'homme prend la présidence de la seconde partie de l'ordre du jour et rappelle tout d'abord une délibération de la Chambre de Commerce de Morlaix concernant la collecte des cuirs verts.

De cette question il ressort principalement l'importance de la perception de la taxe unique sur la viande qui est en nette progression depuis sa création; l'assemblée s'est alors prononcée en faveur d'un projet qui permet-

trait une collecte des cuirs verts ayant pour objet de remettre dans le circuit économique normal, des matières premières généralement perdues pour l'économie nationale.

Il a d'ailleurs été précisé que le ministère de l'Industrie et du Commerce allait s'intéresser à la question.

Hôtellerie et tourisme.

Sur la demande de la Chambre de Commerce de Quimper, les représentants des deux régions économiques ont émis un avis favorable à l'adoption de mesures préconisant l'assimilation de l'hôtellerie touristique aux entreprises d'exportation. Cette question présente un intérêt capital pour la Bretagne et une grande partie de l'Ouest en général, en raison du développement croissant du tourisme en ces régions.

Après l'exposition de différentes questions encore inscrites à l'ordre du jour sur des problèmes économiques généraux ou particuliers à certaines régions, la séance est levée afin de permettre aux festivités inaugurales de se dérouler normalement.

L'INAUGURATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER

Après la séance de travail avait lieu un vin d'honneur dans l'ancienne salle des conférences. La foule des invités de la Chambre de Commerce de Quimper avait envahi le hall et chacun s'accordait à reconnaître la réussite des travaux.

Parmi les personnalités présentes on remarquait notamment :

MM. Bonodati, préfet régional; Laporte, préfet de Finistère; Bailard, chef de cabinet; docteur Yousch, sénateur de Finistère; Holligues et Mantel, députés du Finistère; Craon, président du Conseil général; Cossuet, Lenoir et de nombreux conseillers généraux; Paupen, maire de Quimper; Bertin, président de la 5^e région économique; Prod'homme, président de la 6^e région économique et président de la Chambre de Commerce de Rennes; Huret, vice-président de la 5^e région; Biéneau, président de la Chambre de Commerce de Nantes; Costac et Beaupère, vice-présidents de la Chambre de Commerce de Nantes; Thiart, président de la Chambre de Commerce de Brest; Derhove, président de la Chambre de Commerce de Fougères; Le Bourhis, président de la Chambre de Commerce de Lorient; Le Marchand, président de la Chambre de Commerce de Morlaix; St-Mélox, président de la Chambre de Commerce de Saint-Malo; Billou, vice-président de la Chambre de Commerce d'Angers; Perrotreau, vice-président de Cholet; Audier, vice-président de la Roche-sur-Yon; Durant, secrétaire de la Roche; Barrou, président de Laval; Le Roux, vice-président de Moss; Nicolas, vice-président de Saumur; Chanoou, président d'Orléans; Fouchard, vice-président de Brest; Picard, vice-président de Rennes; Jaccard, vice-président de Rennes; Schiller, vice-président de St-Brieuc; Rataou, membre de la Chambre de Commerce de St-Brieuc; Guilbur, vice-président d'Annonay de la 6^e région; Nigon, directeur de la région; le

commandant Fauvel, commandant la Compagnie de gendarmerie de Finistère; Chaire, directeur du Crédit Maritime; Le Bras, secrétaire général de la mairie de Quimper; Lemaitre, directeur des Services agricoles; Habert, chef de garde de Quimper; Luarn, architecte de la ville; Millo, ancien secrétaire général de la Chambre de Commerce de Quimper; Pattrau, secrétaire membre de la Chambre de Commerce d'Angers; Lacour, secrétaire membre de la Chambre de Commerce de Tours; Le Gros, secrétaire général honoraire de la 5^e région économique; Cornillou, secrétaire général de la 5^e région économique; Benafine-Ducrocq, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Nantes; Dans, secrétaire d'Angers; Guard, secrétaire général de Laval; Durat, secrétaire général de Saumur; Houfert, secrétaire général d'Orléans; Fléhou, secrétaire général de Brest; Prévostou, membre de la Chambre de Commerce de Lorient; Tigeot, membre de la Chambre de Commerce de Rennes; Ferrault, secrétaire général de St-Malo; Guillou, vice-président honoraire de la 6^e région; Barrou, secrétaire général de Fougères; Kéromnès, secrétaire général de Morlaix; Tasson, secrétaire général de Rennes et de la 6^e région économique; Bourgois, secrétaire général de St-Brieuc; Le Guillou, secrétaire général de St-Malo.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER

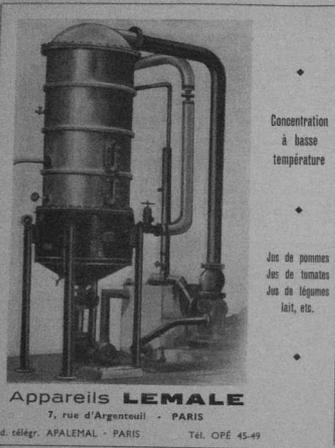
De gauche à droite: MM. Goffé, représentant le Ministre de Commerce, Trébert, Inspecteur général de l'Economie Nationale, le Maire de Quimper, Prod'homme, Président de la VI^e Région Economique, Bodet, Président de la Chambre de Commerce de Quimper et M. le Préfet de Finistère.

Et c'est devant cette brillante assistance que M. Bodet prononça son discours d'inauguration entouré des personnalités qui avaient pris place à la tribune.

« Dans le Plan National d'Équipement et de Modernisation, les ports bretons doivent être aménagés par priorité »
— affirme M. Bodet

Le Président Bodet salua et remercia les nombreuses personnalités présentes, puis rappela la composition importante au point de vue économique des V^e et VI^e Régions Economiques, et retraça l'histoire de la Chambre de Commerce de Quimper :

« Notre Compagnie dont l'acte de naissance signé le 24 août 1882 par Jules Grey fut pris sur les conclusions des Conseils Municipaux de Douarnenez, de Pont-Abbé et de Concarneau (je m'en excuse auprès de M. le Maire de Quimper, il n'est pas question de son autorisation) celle des Tribunaux de Commerce de Quimper, Brest et Morlaix, prenait comme circonscription le territoire que notre voisine et doyenne Chambre de Commerce de Morlaix — dont je salue ici le Président — a bien voulu nous laisser. L'arrondissement de Quimper et l'ancien arrondissement de Quimper ont aujourd'hui radié des tables officielles et géographiques. »



Concentration à basse température

Jus de pommes
Jus de tomates
Jus de légumes
lait, etc.

Appareils LEMALE
7, rue d'Argenteuil - PARIS
Ad. télégr. APALMAL - PARIS Tél. OPÉ 45-49

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CREIL
35, Rue Charles-Somasco — CREIL (Oise)
Tél. : 63 et 253 — Adr. Télégr. : Industrielle Creil

CHAUDIÈRES

"FIELD" ordinaire
"FIELD" amélioré type MV (S. G. D. G.)

Pour le **CHAUFFAGE**
VERTICALE, A MAGASIN DE COMBUSTIBLE
HORIZONTALE, "CREIL", TOUT ACIER
EAU CHAUDE ET VAPEUR
HAUTE ET BASSE PRESSION
DE 200.000 A 1.500.000 CALORIES
RENDEMENT ÉLEVÉ

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Service de Transports de Produits Alimentaires
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS ET D'AFFRÈTEMENTS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 21.600.000 FRANCS

Tél. : ÉLYsées 88-20 4, Avenue Marceau - PARIS-8^e Adr. Tél. : Svonrice-Paris

Dans chaque centre de production...  ... Dans chaque Port...

Succursales et Agents en Bretagne à :

AURAY	LA BAULE	PONT-L'ABBÉ
CARHAIX	LANDERNEAU	QUIBERON
CONCARNEAU	LANDEVANT	QUIMPER
DOUARNENEZ	LORIENT	QUIMPERLÉ
HENNEBONT	NANTES	ROSPORDEN

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

« Ces premiers pas encore chancelants la porteront à fonctionner dans deux petites pièces mises à sa disposition dans un bâtiment annexe de l'actuelle mairie. C'est là qu'elle exerce sa mission dite consultative qui consistait à représenter auprès des pouvoirs publics les activités industrielles et commerciales de sa circonscription. Timidement elle étendit son activité dans un autre domaine, celui de l'Administration directe de petites installations, tels que les Magasins généraux de Douarnenez, un pont bascule à Quimper, dans la suite elle commença surtout à s'intéresser aux ports, notamment à Concarneau.

« Cette importante activité nouvelle et son besoin de prestige la conduisirent très bientôt à acquérir un Hôtel : l'actuel bâtiment occupé à l'époque par une banque qui fut agrandi et aménagé.

« L'honneur de cette opération revient à une Chambre de Commerce particulièrement active, dirigée par les Présidents Douval, Roulland et de Servigny, assistés notamment de nos amis Chauvin, Schmitt, Boret, Le Cozsec, Guillemot, Le Gall, Tandé, Bosser, Nedelec et bien d'autres que je m'excuse de ne pas citer. A tous ces pionniers vont mon salut ainsi que la reconnaissance du commerce et de l'industrie du Sud-Finistère.

« Poursuivant son intervention dans le domaine déjà verticalement amorcé dès avant la guerre sous l'impulsion du Président Douval, notre Chambre de Commerce put des ouvertures des hostilités offrir un refuge dans un port fraîchement aménagé, Concarneau, aux armateurs et mareyeurs de Dieppe, Boulogne, et ensuite Lorient, contraints de fuir leur port d'origine.

« Cette expérience démontra combien la Chambre de Commerce de Quimper avait raison de poursuivre, avec l'entêtement qui lui connaît, l'amélioration des ports.

« Tout à leur, Concarneau, Douarnenez, Audierne, Penmarc'h, Guilvinec, Lescomit, Locudy se perfectionnent, et leur rendement s'accroît, de sorte que notre Compagnie porte actuellement la responsabilité de l'exploitation des ports de pêche dont l'ensemble fournit au pays plus de 60.000 tonnes de poissons d'une valeur de l'ordre de 6 milliards. Ce rendement classe le Sud-Finistère portuaire au deuxième rang de la production en poisson des ports de pêche français, immédiatement après le port de Boulogne que j'ai le plaisir de voir ici représenté par M. Garrec, remplaçant le Président Sarraz-Bournet.

« Il ne me serait pas sans intérêt de signaler, dans cet ordre d'idées, que parmi les ports gérés par la Chambre de Commerce de Quimper :

Concarneau se classe au 3^e rang, Douarnenez au 4^e rang, Guilvinec au 8^e rang, et Penmarc'h au 14^e rang, dans la statistique nationale de la pêche.

« Malgré la mise en sommeil provoquée par les années d'hostilités, et aussi la demi-aphysie que connaît l'économie du pays pendant les années d'après-guerre, la mission de notre Compagnie Consultative ne cesse d'augmenter en progression géométrique et elle continuera, j'en suis certain, à prendre de l'importance.

« Le Président Bodet, après cette démonstration pertinente du rôle actif de la Chambre de Commerce de Quimper, en vient aux perspectives d'avenir :

« Notre littoral est une source inépuisable de richesses. Notre économie du Sud-Finistère vit de la mer. C'est de la pêche que dépend notre prospérité, aussi applaudissons-nous avec force M. Sarraz-Bournet, Président de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer et Président du Comité des installations portuaires constitué pour l'application du Plan National d'Équipement et de Modernisation, lorsqu'il soutient que ce sont nos ports bretons qui doivent être aménagés par priorité. C'est aussi notre idéal et c'est notre programme, programme qui peut se chiffrer pour les différents ports sud-finistériens Douarnenez, Audierne, Penmarc'h, Guilvinec, Lescomit, Locudy, à près de 4 milliards d'investissements.

IMPORTANT MANIFESTATION ÉCONOMIQUE

« Ajoutons à notre activité portuaire, la préoccupation de nous mettre constamment au service d'une industrie des conserves de légumes et de poisson dont la production du Sud-Finistère représente plus de 50 % de la fabrication française, les papeteries, les laineries, les industries du bois, les constructions navales, les fabriques de boîtes métalliques... en bref, de tout ce qui rejette la vie d'une région maritime riche en plein essor.

« Je n'insisterai pas — car ceci n'est un secret pour personne — sur le caractère touristique de notre circonscription qui nous commande de veiller de très près aux questions de transports notamment : l'aménagement de la gare de Quimper et la remise en exploitation de l'aérodrome de Quimper-Plouffignac actuellement en cours présentent pour notre Compagnie une importance toute particulière.

« Je saisis la présente occasion pour remercier Mlle Laud, administrateur à la Direction des Baux bretonnes et son Directeur, M. Bonnenfant, du précieux concours qu'ils m'ont cessé de nous apporter.

« Toute cette évolution que je qualifierai de submergée, sans crainte d'être taxé d'exagération car elle finit par nous déborder, nous a commandé impérieusement de réaliser, sur l'insistance heureuse de notre collègue et ami, le Président Marchand, les agrandissements que vous venez de connaître. Ils sont l'œuvre d'une Chambre de Commerce soucieuse de l'intérêt général, et soucieuse de construire pour les générations à venir. Nous avons tenu à tirer parti de ce que nous avions à notre disposition en utilisant notre ancien hôtel.

« Grâce au concours dévoué de M. Yvinec, architecte, de MM. Jourdan, Gâggen, Penec, Cariou, Langerman, Voulmen, Courlay, et des artistes Marin Marie et Goullinard, que je félicite et que je remercie très vivement, nous vous offrons un hôtel consulaire qui, j'espère, vous plaira et vous conviendra.

« Sans doute certains — mais ce sont des esprits chagrins — diront que nous avons vu « trop grand » ou « trop beau ». N'oublions pas que si la Chambre de Commerce, Courlay, et des artistes Marin Marie et Goullinard, que je félicite et que je remercie très vivement, nous vous offrons un hôtel consulaire qui, j'espère, vous plaira et vous conviendra.

« Je terminerai sur ce souhait :

« Le Finistère a subi en trente ans des transformations telles qu'il mériterait d'être cité en exemple » constate M. Prod'homme, président de la VI^e Région économique

« Je félicite les membres de la Chambre de Commerce de Quimper pour la magnificence des travaux accomplis pour donner à votre nouvel hôtel tout l'éclat qu'il mérite » a déclaré tout d'abord le Président Prod'homme en répondant à l'allocation de M. Bodet, et il rappela des souvenirs personnels :

« Je ne peux manquer d'évoquer un voyage que je fis dans votre région, il y a bientôt trente ans, et je me plais à constater les transformations considérables du département du Finistère aussi bien du point de vue agricole, commercial et industriel que du point de vue social et humain : transformations qui prouvent le dynamisme des Finistériens et l'essor du département.

« Le Finistère, région marquée par la mer comme aucune ne l'est, est une terre de progrès. En une génération, il a subi une transformation telle qu'il peut être cité aujourd'hui en exemple. »

« Chambres de Commerce et représentants du Gouvernement doivent travailler ensemble pour donner au Pays la prospérité » précise M. Laporte, préfet du Finistère

Après avoir remercié M. Prod'homme des éloges qu'il avait faits du Finistère et salué au nom de son département et de sa population les présidents des Chambres de Commerce des V^e et VI^e Régions économiques, M. le Préfet du Finistère exprime sa joie de pouvoir leur présenter ce qui a été réalisé dans son département :

« La présence de deux représentants du gouvernement, poursuit M. Laporte, m'incite à vous dire tout le plaisir que nous avons à collaborer avec les Chambres de Commerce.

« Ceux qui représentent les Chambres de Commerce ou le gouvernement doivent prendre des contacts utiles pour travailler ensemble et ensemble entreprendre de donner au pays l'équilibre financier et la prospérité que la guerre et les difficultés d'après-guerre ont compromises.

« Ce qui me rend espoir, c'est qu'on voit présenter devant le Parlement le même programme financier et économique par des hommes politiques de diverses nuances. Plus que jamais nous devons donc multiplier nos efforts afin de régler la vie économique et sociale qui nous permettra de retrouver la primauté que nous cherchons. »

À la suite de ces quelques instants consacrés aux discours, les invités se réunirent autour des tables où était servie le vin d'honneur. Les convives avaient tenu à présenter à leurs hôtes un repas d'une exceptionnelle qualité.

La petite histoire de la Chambre de Commerce de Quimper par le Président Bodet

À la fin de ce banquet, M. Bodet, Président de la Chambre de Commerce de Quimper, prit à nouveau la parole en évoquant avec humour les débuts des Chambres de Commerce et le rôle qui leur était dévolu.

« Ce matin, j'ai eu l'honneur de vous exposer ce qu'avait été notre Chambre de Commerce dans le passé, les travaux actuellement en cours dans nos ports et nos villes, et les projets à réaliser dans l'avenir. Ceci est l'histoire, l'histoire avec un grand « H », de notre Compagnie Consultative. Vous ne permettez maintenant de parler sur un ton moins sévère de cette aérée vieille dame entrée gaillardement dans sa 72^e année, en évoquant devant vous quelques souvenirs de sa prime jeunesse, de ces souvenirs dont le récit constitue ce qu'il est convenu d'appeler la petite histoire.

« Il y a quelques jours, assistant à l'inauguration du nouvel hôtel de la Chambre de Commerce de Fougères, Fougères, cette ville charmante et courageuse, meurtrie par la guerre et cruellement touchée par une crise économique sans précédent, à laquelle j'adresse, au nom de la Chambre de Commerce de Quimper, nos vœux de prompt retour à sa prospérité d'autant que, me trouvant à Fougères, j'envisage le Président Bertin nous dire que le premier budget de sa Chambre de Commerce atteignait le chiffre de 1.200 fr. en 1870.

« Et bien, mon cher Président, en 1882 notre Compagnie Consultative, encore plus soucieuse des deniers de ses ressortissants, débuta par un budget de 1.100 fr. Admirable stabilité du franc, ce budget restera invariable pendant 16 ans.

« J'ai pu noter à partir de 1884 des études remarquables sur des questions compliquées et ardues. Je citerai : les sociétés anonymes, le crédit, la faillite, l'apprentissage, la nationalisation des chemins de fer.

« Et, en tournant les pages d'années en années, j'ai constaté combien, périodiquement, tous les 5 ans, les

10 ans, ce sont toujours les mêmes problèmes qui se posent. Ainsi reviennent tour à tour, la crise de l'industrie, de la consigne, les problèmes de pêche, les fûts tournants, les importations portugaises et espagnoles, les pétitions des commerçants contre l'invasion des produits américains. Et toutes ces questions sont exposées, étudiées avec grand soin. En 1884, une étude demandée par le gouvernement sur la possibilité de créer un impôt sur le revenu est l'objet d'une protestation indignée et relate à 60 ans de distance, les conclusions du rapporteur sont véritablement prophétiques.

« Bien des assemblées pourraient prendre modèle sur les Chambres de Commerce de France et les imiter pour la dignité de leurs débats, le sérieux avec lequel toutes les questions posées sont étudiées et ce souci passionné qui anime les membres de nos Compagnies consulaires de servir dans toute l'acceptation du terme leurs concitoyens et la patrie. »

EN MARGE DU CONGRES DES V^e ET VI^e REGIONS ECONOMIQUES Visite de Douarnenez

Profitant de la présence des représentants des Chambres de Commerce des V^e et VI^e Régions Économiques quelques réalisations industrielles ou portuaires furent présentées aux congressistes qui purent ainsi mesurer l'ampleur de la tâche accomplie.

Les personnalités visitèrent après le banquet une usine de conserves quimperaise, les Établissements Sanguin, et se rendirent ensuite en fin d'après-midi à Locronan et puis à Douarnenez où MM. Donval, Président de la Commission des Ports, Le Port, ingénieur en chef des Ports et Chaussées, et Bastard, ingénieur, leur firent les honneurs du nouveau port.

La caravane automobile devait passer sur le nouveau terre-plein du port de Douarnenez avant de se rendre à Trébeon où un banquet attendait les convives à l'hôtel de la Baie.

Au cours de l'apéritif précédant le repas, M. Donval, premier vice-président de la Chambre de Commerce de Quimper, président de la Commission des ports, donna quelques précisions concernant les travaux destinés à l'amélioration du port de Douarnenez.

« Déplorant les lenteurs administratives, je demande aux représentants de la sous-commission Minquet qui sont ici présents, d'aider spécialement Douarnenez à acquiescer des constructions nouvelles qui donneraient des facilités indispensables à son trafic des plus importants. Notre port est à l'heure actuelle celui qui a le plus besoin de protection.

« 584 millions ont été dépensés au total pour la construction du nouveau port et la part des usagers se monte à 400 millions. Le projet estimé à 1.630 millions n'est donc qu'à tiers de sa réalisation.

« Ce qui a été fait jusqu'à présent est insuffisant et je précise que la Chambre de Commerce de Quimper va surtout concentrer son attention sur le port de Douarnenez qui vient en 4^e rang pour la production nationale en poissons après Boulogne, Lorient et Concarneau.

« Pour l'immédiat, il serait souhaitable de voir s'élever sans plus tarder le hangar à poissons plus que nécessaire, et pour le plus grand profit des marins-pêcheurs de Douarnenez dont le courage mérite d'être cité en exemple. »

Inauguration de la nouvelle halle de vente de Concarneau

Le programme des manifestations accompagnant le congrès des représentants des Chambres de Commerce des V^e et VI^e Régions Économiques avait prévu l'inauguration

de la nouvelle halle de vente du poisson, dont les nouvelles installations viennent seulement d'être en service depuis quelques jours.

Après avoir parcouru le grand hall, le cortège officiel se rendit aux magasins de marée et put en admirer les installations modernes comprenant notamment des chambres froides, postes d'eau traitée et réfrigérée, bureaux, douches, etc.

Au premier étage sont prévus salles de réunion et bureaux qui seront, d'ici peu de temps, mis à la disposition de l'administration du port et de ses différents services.



Au cours de l'inauguration de la nouvelle criée de Concarneau, le Président Bodet prononce son allocution.

Au deuxième étage, les visiteurs purent contempler à loisir la station de traitement et de réfrigération d'eau de mer qui est une des plus modernes en service en France, et enfin de la terrasse il fut possible de saisir dans son ensemble l'importance des travaux réalisés à Concarneau.

Après cette visite complète qui fit ressortir les nombreuses facilités de travail qui sont mises à la disposition des usagers, un grand apéritif d'honneur était servi dans la halle de vente transformée en salle de réception.

Devant plus de 300 personnes, M. Bodet, Président de la Chambre de Commerce de Quimper, prit la parole pour souligner l'essor de Concarneau qui prend ainsi la tête des ports bretons :

« Pourrions-nous sans désespérer notre voyage à travers la circonscription de la Chambre de Commerce de Quimper, nous avons maintenant le plaisir de présenter à nos invités la plus belle réalisation de notre compagnie dans le domaine portuaire : le port de Concarneau.

« Le port de Concarneau est en effet pour nous le prototype de nos installations maritimes et il doit nous servir d'exemple pour l'aménagement définitif de nos ports voisins : Douarnenez et Guémenec principalement.

« En tant que Président de la Chambre de Commerce de Quimper, j'éprouve aujourd'hui une légitime fierté d'avoir l'honneur de mettre des installations à la disposition des usagers de Concarneau. Concernant qualité à juste titre de port champion, puisque avant guerre il débarquait 6.000 tonnes de poissons contre 20.000 tonnes actuellement.

« Ces chiffres constituent la meilleure des récompenses pour nos efforts. »

Le Président de la Commission des Travaux et des Ports, M. Victor Donval, mit ensuite l'accent sur la ra-

IMPORTANTE MANIFESTATION ÉCONOMIQUE

pride transformation du port de Concarneau, réalisée en moins de vingt ans, au cours d'une brillante allocation :

« Les premiers travaux de la première tranche effectués de 1931 à 1937 ont porté des fruits et l'effort considérable effectué permit de faire passer le chiffre des apports annuels de 6.000 tonnes avant guerre à plus de 23.000 tonnes en 1952.

« Il est de mon devoir de féliciter les promoteurs et les artisans de ce progrès, et tous ceux qui ont permis la construction de nos nouvelles installations ; ceux qui par leur participation ont financé les travaux, c'est-à-dire les armateurs et les maryeurs qui, pour le grandeur de leur port, ont accepté le paiement de lourdes taxes, doivent pour la discipline dont ils ont fait preuve, être cités en exemple.

« Cette nouvelle criée, aussi belle et aussi moderne qu'elle, ne clôture pas le chantier du port de Concarneau. Elle ne fait que tourner une page, mais aux chapitres suivants sont encore inscrits des projets d'importance, parmi lesquels le slipway et le dépôt de carénages, lequel pourrait permettre une économie annuelle de l'ordre de 10 millions. »

M. Laporte, Préfet du Finistère, devait clôturer la manifestation en disant toute la joie qu'il éprouvait à présider l'inauguration d'une aussi belle réalisation. Il souligna la vitalité du port de Concarneau, dont l'effort particulier permet de bien augurer du redressement de la nation « car ceci prouve bien, dit-il en achevant, que lorsque des hommes veulent réaliser quelque chose, ils y parviennent toujours, quelles que soient les difficultés de l'heure. »

La réception de clôture à Port-Manech

À la suite de cette cérémonie, un excellent banquet, servi à l'Hôtel Julia à Port-Manech, réunissait une dernière fois les personnalités invitées à la Chambre de Commerce, dans une atmosphère de cordialité qui ne s'est pas déparée un seul instant au cours de ces deux journées.

Le Président Bodet prit une dernière fois la parole apportant ainsi la conclusion de ces journées de travail qui permit une utile prise de contact entre les représentants des deux régions économiques voisines.

« Nous voici maintenant au terme de notre périple dans le Sud-Finistère ! Nous avons presque fait le tour de la circonscription de la Chambre de Commerce de Quimper. Nous avons même franchi sans passer par la frontière de la Chambre de Commerce de Brest hier à Locronan et je m'en excuse près de mon ami Delicieux, je demande à nos invités de vouloir bien nous pardonner de leur avoir imposé la fatigue de ces excursions trop rapides. Quand le voyageur harassé se décide un repos, il cherche l'endroit calme où il pourra récupérer ses forces ; j'ai choisi pour vous ce petit coin délicieux de Cornouaille : Port-Manech.

« Vous avez vu au cours de votre séjour dans le Sud-Finistère :

- Locronan, la petite cité enveloppée des souvenirs du passé, qui pleure son destin sous l'occupation bretonne ;
- Trebeon, niché dans sa verdure au bord de la baie de Douarnenez, que l'on compare à celle de Naples, dit-on ;
- Vous avez fait connaissance avec l'Obad, une des plus belles usines de France ;
- Vous avez pris contact avec nos ouvriers et salariés des conserveries qui, à cette époque de l'année, travaillent parfois 18 heures de travail par jour ;
- Vous avez vu l'activité grouillante d'un port de pêche moderne : Concarneau.

« Tout ceci n'est-ce pas le charme et l'attrait captivant de cette belle contrée de la Bretagne et de la France. »

ETS A. BERTAUD

79, 21, Rue Jean Martin, MARSEILLE - Tél. : Ga 39-93 - 39-94

TOUT LE MATÉRIEL
POUR LA FABRICATION
DES CONSERVES ALIMENTAIRES

GRUPE AUTOMATIQUE DE MARQUAGE - CLINCHAGE
SERTISSAGE et LAVAGE des BOITES de FORME
SERTISSEUSES AUTOMATIQUES (18.000 Sertis-heure.)

Installation de Fabriques de boites métalliques.

LA VIEILLE MARQUE FRANÇAISE

Sauvignac

NANTES FRANCE



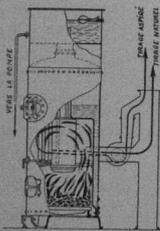
"La durée de la renommée garantit la qualité"

UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE

"FIELD" AMÉLIORÉE

Type C. A. R. (Brevetée S. G. D. G.)

à haut rendement et grande vaporisation



CHAUDIÈRES À VAPEUR
Field normales - Bouilleurs
croisés Thomas - Laurens
À tubes de fumée, etc...

CHAUDIÈRES DE CHAUFFAGE
Eau chaude - Vapeur basse pression

DISPOSITIFS SPÉCIAUX
pour chauffage au mazout, au bois
Alimentation automatique en eau

SURCHAUFFEURS-
ÉCONOMISEURS

ÉTUVES À DÉSINFECTION

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LA CHAUDRONNERIE DE L'OISE

15, Avenue de la Gare, RANTIER (Oise) - Tél. : 126 Liancourt - Adr. Tél. : Chaud-Oise

Agent : M. REYONER - 22, Rue des Baers - NANTES (Loire-Inférieure) Tél. : 135-99

LES FAMEUX POÊLES ET LA NOUVELLE CHAUDIÈRE À MAZOUT



LE COMBUSTIBLE LE PLUS ÉCONOMIQUE - LIVRAISON ASSURÉE À DOMICILE
DOCUMENTATION - ÉLITE, 1, RUE LORD BYRON, 8° - BUREAU 416 - Tél. BAL. 14-82
chez votre installateur habituel - ou : S. A. I. M.
SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS INDUSTRIELLES ET MÉNAGÈRES
2, allée Jean-Bart, 2 - NANTES
Téléphone 134-09

Concessionnaire pour la Loire-Inférieure, le Morbihan, le Finistère
la Vendée et le Maine-&Loire

ou :
EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE MALOUIN
Avenue Louis-Martin - SAINT-MALO
Téléphone 76-87
Concessionnaire pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine

FINES CONSERVES *Cassegrain* NANTES FRANCE

BRISSONNEAU & LOTZ

6, Avenue de Messine, 6
PARIS - VIII^e

USINES A NANTES & GREIL

AUXILIAIRES DE BORD

MOTEURS DIESEL

MATERIEL FRIGORIFIQUE

LES PAPETERIES DE BRETAGNE
ET COMPTOIR BRETON DE PAPETERIES ET CARTONNAGES

Société Anonyme au Capital de 200.000.000 de francs

FABRICATION
TRANSFORMATION
PAPIERS EMBALLAGE
SACS EN PAPIER

BUREAUX ET USINES :
25 à 31, Rue de Lorient
— RENNES —
Téléphone : 37-21 et 37-22

Adr. Télégr. : Papeteries Rennes
— Chèques Postaux Rennes 40 —
Registre Commerce Rennes 110
Reg. Producteurs Ille-et-Vilaine 242

SOCIÉTÉ ANONYME
LOIRET & HAENTJENS

MAISON FONDÉE EN 1871
Siège Social :

2, Place de la Bourse, 2
NANTES

IMPORTATION - EXPORTATION
COMMISSION - CONSIGNATION
Sucres
Produits coloniaux
Engrais
Produits chimiques
Produits minéraux
à l'agriculture
Céréales
Goudron de Houille et dérivés
Transit - Agrégé

Maisons à : PARIS
LA ROCHELLE - MARSEILLE
et au MAROC :

Société Anonyme Marocaine
LOIRET & HAENTJENS
16, Rue Bendahan, 16
— CASABLANCA —

CRÉDIT NANTAIS

Banque Régionale

la plus solidement implantée en Bretagne

Siège Social : NANTES (CAPITALE DE L'OUEST)

L. POTIRON
Serrurerie - Ferronnerie d'Art
63, rue Léon - Say, - NANTES

**SOCIÉTÉ D'IMPORTATION
DU BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE**
HAILAUST & GUTZEIT
Siège social : 1, quai de Tourville - NANTES
TÉL. : 123-33
Chantiers et Scieries à : NANTES - LORIENT
St-NAZAIRE - PAIMBEUF et ROCHEFORT-sur-MER
TOUS LES BOIS INDIGÈNES ET D'IMPORTATION
PARQUETS, PANNEAUX, CONTREPLAQUÉS ET ISOLANTS

GAZ COMBUSTIBLE IDÉAL

Pour :

- La CUISINE domestique, professionnelle, collective.
- Le CHAUFFAGE des locaux domestiques et professionnels.
- La production de l'EAU CHAUDE.
- Les APPLICATIONS PROFESSIONNELLES : Charcuterie, Pâtisserie, Biscuiterie, etc..
- Les APPLICATIONS INDUSTRIELLES : Fours à traitements Thermiques, Fusion des métaux, Chalumeaux pour la soudure, le brasage, le découpage.

COKE : Si vous préférez le combustible solide, utilisez le coke de gaz, véritable anthracite de synthèse

Pour tous renseignements, s'adresser aux Services Commerciaux des Centres d'ELECTRICITE de FRANCE et de GAZ de FRANCE

LORIENT - 20, rue Carnot - Tél. : 4.23
TELEGR. : SOYERCO, LORIENT

Matières premières pour l'Industrie

ETS SOYER & CIE

CHIFFONS - FERRAILLES
CORDAGES - VIEUX MÉTAUX
VIEUX PAPIERS - OS - PEAUX
CRINS - SOIE - CAOUTCHOUC, etc.
ESSUYAGES LESSIVES POUR MACHINES

Récupération de toutes vieilles matières

Capital de responsabilité limitée au capital de 12.000.000 frs
SUCURSALLE A AURAY - Route de Lorient - Tél. : 2.38
TELEGR. : SOYER - AURAY

Des moyens sont donnés à Rennes pour sa reconstruction

M. PROTHIN
Directeur général de l'aménagement du Territoire
VISITE LES TRAVAUX

Le problème du logement est aussi aigu à Rennes que dans la majorité des autres villes de France. De longue date, des projets ont été établis par la municipalité sortante, mais pas suite des difficultés auxquelles elle s'est heurtée, il est échu au nouveau maire, M. Henri Fréville, de les réaliser.

Pour ce faire, M. Fréville a réuni à l'Hôtel de Ville le 23 juin, une conférence qui a duré toute la journée. Y assistaient, en dehors du maire et de ses adjoints, M. l'Inspecteur général Benedetti, Préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Prothin, Directeur général de l'Aménagement du Territoire, M. Rander, contrôleur général de l'aménagement national, MM. Caneux et Dulouret, urbanistes en chef, Lemoine, architecte de la ville, Jobelin, Ingénieur en chef, Professeur, Président de la Chambre de Commerce, Philippoteau, du laboratoire de Géographie, les représentants de l'Armée, etc.

La journée a comporté une séance d'étude au cours de laquelle ont été discutés tous les problèmes inhérents à la création de la zone industrielle, à l'aménagement de la ville, aux lotissements, à l'achat des terrains appartenant à l'armée; la visite d'une exposition installée dans un des salons de l'Hôtel de Ville où sont réunis des graphiques, des photographies, des maquettes; enfin la visite de la zone industrielle (usine Citroën) des îlots industriels, du Champ-de-Mars, des chantiers en cours et des emplacements où vont être construits de nouvelles habitations.

En ce qui concerne la zone industrielle, des précisions ont été données se rapportant surtout à son aménagement, car cette zone doit être équipée de telle façon que les industriels qui s'y installeront puissent y trouver tous les éléments indispensables au fonctionnement de leurs entreprises : voies ferrées, constructions électriques, routes, gaz, etc.

En annonçant que pour 1953 une première tranche de crédits de 60.000.000 de francs était accordée à la Municipalité, M. Prothin a souligné que le premier problème est celui du logement. Il est urgent de le résoudre, a-t-il dit, si l'on veut réaliser le développement économique prévu. Comme partout ailleurs, le remboursement présente des difficultés mais « il ne faut pas tenir compte des intérêts particuliers. Il faut établir un programme et l'exécuter par tranches sans se soucier du reste ».

M. Prothin a encore précisé que lorsque la Municipalité aura pu rembourser une partie du premier prêt, l'aménagement du territoire envisagera un second et il a promis que cette aide durera pendant tout le temps où l'enthousiasme d'aujourd'hui se maintiendra.



PAPETERIES
**LÉON
CLERGEAU**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 25.000.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :
15, Rue Lamoricière
NANTES

FABRIQUE DE
PAPIERS D'EMBALLAGE
CARTON ONDULÉ
CAISSES CARTON
ONDULÉ
CARTONNAGES
SACS PAPIER

USINE A CARADÉC
près Josselin
(Morbihan)

ÇA-VA-SEUL

Qui le fameux
encaustique en poudre

TOUTE UNE GAMME
DE
PRODUITS DE QUALITÉ



CA-VA SEUL 16, QUAI DU PORT - TRÉMILOU 30.95
NOGENT-sur-MARNE

LA
LIME
MODERNE



ÉCHANGE
STANDARD

8, rue d'Inkermann
Tél. : 66-27
RENNES

LE PLAN D'AMENAGEMENT DE MODERNISATION ET D'EQUIPEMENT DE LA BRETAGNE

A ÉTÉ DÉPOSÉ LE 10 JUILLET

PAR LE C. E. L. I. B.

Le plan d'aménagement, de modernisation et d'équipement de la Bretagne, adopté dans ses grandes lignes au cours de l'Assemblée plénière du C.E.L.I.B. le 30 mars dernier, a été déposé le 10 juillet au Commissariat Général du Plan de Modernisation et d'Équipement et à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire.

Ce dépôt avait été précédé d'une importante réunion de la « Commission Ihuel » tenue la veille à Paris avec la participation des principaux dirigeants de l'économie bretonne. Y participaient notamment : MM. René Pleven, président du C.E.L.I.B. ; Paul Ihuel, président de la commission d'aménagement, de modernisation et d'équipement de la Bretagne ; les inspecteurs généraux des divers ministères ; ainsi que les rapporteurs des commissions d'investissement du Plan Monnet et les dirigeants du Plan d'Aménagement du Territoire.

Le plan déposé le 10 juillet se compose de trois sortes de documents : d'une part, l'ensemble des rapports spécialisés établis depuis un an sur les divers secteurs économiques bretons ; puis le « rapport vert » adopté le 30 mars et qui constitue la synthèse de ces rapports techniques ; enfin un exposé présentant, sous forme de tableaux, le relevé chiffré des principales réalisations préconisées avec l'indication des priorités demandées par le C.E.L.I.B.

En tête des « mesures destinées à permettre à la Bretagne d'apporter sa contribution normale à l'économie française et européenne », cet exposé présente comme « absolument impératives » les réalisations qui doivent servir de base à une modernisation de l'agriculture et à une augmen-

tation de son rendement, réalisations qu'il convient de retenir coûte que coûte, c'est-à-dire :

— l'électrification rurale ;
— la vulgarisation, l'amélioration des techniques de production, l'enseignement professionnel, l'implantation des zones-témoins et le renouveau ;
— l'emploi intensif des engrais, des amendements calcaires et de l'azote organique.

Sur le même plan prioritaire, le C.E.L.I.B. place, dans le domaine maritime, le renouvellement de la flotte. Dans le domaine touristique, il demande l'amélioration de certains équipements collectifs et l'aménagement de la Bretagne intérieure.

Mais on ne parviendra à résoudre le grave problème démographique breton qu'en développant l'industrie. C'est pourquoi le C.E.L.I.B. considère comme indispensables les crédits demandés par la VI^e Région Économique pour l'aménagement des zones industrielles et ceux qui devraient être accordés aux entreprises existantes, à transférer ou à créer. Il demande enfin, à titre également prioritaire, les moyens d'apporter les premières améliorations au transbordement sur le Réseau breton « dont la situation anachronique paralyse le développement agricole et industriel de la Bretagne centrale ». Il pose enfin les problèmes de l'enseignement technique.

Ces mesures de base doivent donc être considérées comme prioritaires. Mais d'autres mesures sont considérées comme « nécessaires au plein développement économique de la Bretagne » ou « particulièrement souhaitables ».

Nous y reviendrons dans un prochain numéro en présentant, en outre, le détail des évaluations d'investissements retenues pour l'ensemble de la Bretagne.

CPT

Bover les bières...

FABRIQUÉES PAR LES IMPORTANTES

**BRASSERIES
DE L'OUEST**

GRAFF à RENNES : "RHEDONIA"

KERINOU à BREST : "ARMOR"

LA MEUSE à NANTES : "MONOPOLE
& ROYALE"

Elles égalent les meilleures

En les exigeant vous aiderez au développement de l'INDUSTRIE RÉGIONALE

CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT INFRA-RAY

Industriels !...

Le **METALLIC PANEL** breveté à RADIATION DIRIGÉE

est conçu à votre intention pour le chauffage par radiation d'ateliers, d'usines, de magasins, etc...

Il est indispensable pour une production à grand rendement.

Devis et Renseignements : **A. Chéramy & Co**
4 bis, rue Bayard - Nantes

**SOUDEAGE
DÉCOUPAGE
CHAUFFAGE**

Tout le Matériel - les Métaux d'apport et Décapants

ÉLECTRODES

Installations d'USINES

ACÉTYLÈNE - OXYGÈNE - PROPANE

ENTRETIEN - RÉPARATIONS

É. H. SCHALBURG, 6, r. Mazagan, NANTES - 325-83

Ets GEORGET FILS

Nantes - Chantenay

Téléphone: 352-55/56

TOUS VERNIS

ÉMAUX

PEINTURES

ENCREs d'IMPRIMERIE

COULEURS

BATIGNOLLES - CHATILLON

PARIS - 5, RUE DE MONTESSUY

USINE de NANTES-ST-JOSEPH

187, Route de Paris

LOCO-MOTIVES A VAPEUR, ÉLECTRIQUES
ET DIESEL ÉLECTRIQUES
LOCOTRACTEURS • MACHINES-OUTILS
COMPRESSEURS • MACHINES A MOULER
POMPES "PACIRC" • RAFFINEURS "JONES"
CHARIOTS ARMAX - BATIGNOLLES

MATÉRIELS POUR :

L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

L'INDUSTRIE DU PAPIER

LES INSTALLATIONS THERMIQUES - LA SIDERURGIE

LES CHARBONNAGES, ETC...

USINES de PARIS (109, rue d'Alsace) et de CHOLET
MACHINES-OUTILS H. ERNAULT - BATIGNOLLES

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES - ATELIERS A PAIMBEUF. NANTES. CAEN

BÂTIMENTS INDUSTRIELS - PONTS

HANGARS STANDARDS

PAVILLONS COLONIAUX

CHAUDRONNERIE

ATELIER A.C.P. PAIMBEUF

SIÈGE SOCIAL à PAIMBEUF, Tel. 27. Bureaux à NANTES, 11, Rue la Fayette, Tel 312-17. PARIS, 62, Rue la Boétie, ELY. 26 97. COLOMBELLES près CAEN Tel 21

20

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

PAUSE INTERCALAIRE ET PRODUCTIVITÉ

LE POINT BEDAUX est une quantité théorique de travail dans laquelle entrera obligatoirement une proportion de repos normal pour le travail étudié.

La rationalisation des moyens et des méthodes de travail dans les usines et dans les services administratifs aboutira nécessairement et inévitablement à un échec de la productivité si l'importante place occupée par l'homme dans le travail et dans la production est systématiquement négligée, ou si une impression profane omet l'inévitable Facteur Humain.

La « place » de l'homme dans le travail est une des bases fondamentales de toute organisation scientifique du travail valable et durable.

C'est pour avoir oublié ces principes que certaines entreprises françaises essayèrent, par une organisation mal comprise, un fâcheux parfois irremédiable et furent la cause initiale du sens peyoratif donné par une masse importante des ouvriers de notre pays au mot « Taylorisation ».

En effet, beaucoup de normes de production, rompant en cela avec la théorie de F.W. Taylor, furent établies sans que leurs auteurs tiennent compte en aucune façon des conditions de travail dans lesquelles aurait l'ouvrier.

Dans l'œuvre du promoteur de l'organisation scientifique du travail, il existe pourtant un exemple, aujourd'hui classique - c'est celui des ouvrières vérifiant la fabrication de billes d'acier par roulement.

TAYLOR améliora la production de ces vérificatrices en préconisant un arrêt de 10 minutes après 90 minutes de travail le matin, après 120 minutes l'après-midi.

Ainsi, ce technicien possédé par une intuition physiologique romanesque, avait décelé la nécessité d'une relaxe psychique et nerveuse, nécessaire par l'effort d'attention soutenu, de tension d'esprit exigée par une vérification micrométrique continue.

Le grand maître de la physiologie du travail est et reste incontestablement le professeur G. FRIEDMANN, dont les travaux originaux et doctrinaux font autorité.

L'enseignement pratique que donne FRIEDMANN, synthétisé un peu brutalement et brève de ses longs travaux, peut se résumer dans une seule phrase : « La production d'une dévotion par interruption totale du travail est nécessaire, car seule elle est capable d'amener un repos physique et psychique chez l'ouvrier ».

En effet, une censure abusive est profitable, alors qu'un ralentissement de la production laisse subsister la fatigue physique anormale et la dépression psychique subséquente.

Un exemple frappant nous vient à l'esprit, c'est le « grand silence » cardiaque entre la deuxième et la première systole. Cet arrêt total du muscle vital, si petit soit-il, est le seul moyen de repos de cet organe depuis le moment où il commence à battre jusqu'à celui où il s'arrête définitivement.

Il serait fastidieux de nous étendre sur les causes physiologiques, climatiques, psychologiques, qu'amène la fatigue chez tous les travailleurs. Nous en connaissons tous les effets, pour les avoir subis nous-mêmes. La fatigue, ou plutôt les fatigues, car il s'agit d'une fatigue musculaire et d'une fatigue nerveuse, sont différentes suivant le travail exécuté, suivant l'effort musculaire (violent ou prolongé) qu'il demande, suivant le degré d'attention ou de concentration mentale qu'il exige, mais tous, selon une période plus ou moins longue, auront les mêmes conséquences cliniques : perte de poids, consommation exagérée d'oxygène, variation du métabolisme basal, déconjonction des circuits nerveux, déshydratation du sang et des tissus, pour aboutir aux points extrêmes : aberration visuelle et auditive, confusion.

A notre avis, pour être profitables, les pauses doivent être courtes mais fréquentes. En effet, il ne faut pas perdre de vue que la machine humaine a besoin d'un certain échauffement pour obtenir son rendement optimum, et qu'une pause trop longue



A la « Société Générale », dans les salles du service mésochronologique des échelles, la pause est de 15 minutes matin et soir. Les employés ont toute liberté de se délasser en bavardant ou en lisant. Elles peuvent également se restaurer et se rafraîchir.

risque d'amener à la reprise une « baisse de régime » marquée, alors qu'un arrêt judicieux, repose l'ouvrier et lui permet de reprendre immédiatement la cadence.

Pourtant, dans toutes ces « pauses », le changement d'ambiance est primordial. Les ouvriers et les employés doivent avoir la possibilité d'accéder à un local calme, largement aéré, climatisé (selon le cas), comme : hiver, jour de sièges leur permettant un délassement absolu et autorisant une relaxe physique et psychique totale.

Une restauration et une hydratation sont également nécessaires. Des collations légères (obtenues soit gratuitement, soit à titre onéreux) devront être servies surtout pour des travaux nécessitant des efforts manuels très gros (le casse-croûte sur le tas des terrassiers est un réflexe inconscient de cet impératif). Il importe surtout de permettre une hydratation nouvelle et une chloruration d'appoint pour compenser les sels éliminés dans la transpiration (même légère). Des glacières pourront contenir des boissons désaltérantes et hygiéniques : jus de fruits, limonades, Coca-Cola (avec sa riche teneur en sucre).

Naturellement les boissons alcoolisées sont à éviter, car elles n'augmentent qu'une intoxication supplémentaire.

Afin d'illustrer notre démonstration, nous voulons citer deux exemples-types de repos intercalaires :

• Aux Établissements Goudet-Tarpin, à Reims, l'heure de travail est de 55 minutes, suivies de 5 minutes de repos. Pour des travaux nécessitant un gros effort physique ou mental, par exemple pour les comptométristes, l'heure de travail est de 30 minutes suivies de 10 minutes de repos.

• A la Société générale, grande banque française, on octroie aux opératrices un repos de 15 minutes le matin et 15 minutes l'après-midi. Cette coupure est faite en principe au milieu des heures de travail.

A titre d'exemple, nous citerons le service mésochronologique des échelles constitué en groupes de 78 machines par pièces. Le travail est interrompu car les calculs d'intérêts sont nécessairement faits dans un temps limité.

Pendant ce laps de temps les employés ont toute liberté de se lever à leur choix (lecture, rituel, etc...) ou de bavarder entre elles tout en se restaurant et en se rafraîchissant avec des boissons saines et hygiéniques.

M. Charles Martin, chef de l'organisation mésochronologique, a constaté que ces repos diminuaient la fatigue de ses mécanographes, surchauffaient les absences et équilibraient un rendement journalier qui allait en s'affaiblissant au fur et à mesure que les heures s'écoulaient.

En conclusion, devons-nous rappeler que Charles Bedaux l'inventeur d'un système de salaires à la productivité, lessa si théoriquement le « point minute » (1) qui représente l'unité de production d'un travail donné en une minute en tenant compte d'un repos justifié et nécessaire au cours de cette minute de travail.

C. N. (E.O.T.)

(1) Le standard-limite est l'unité de base d'une minute de travail et de repos professionnels à l'effort.

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

21

Usines à Odel-Quimper (Fr)
Cascadec-Scaer (Fr)
Troyes (Aube)

★
**PAPETERIES
BOLLORÉ**

★
Papier à cigarettes (Bobines - Rames - Cahiers)
Papier isolant pour condensateurs
Papier support de carbone
Papier Bible
PAPIER A CIGARETTES O. C. B.

LIMES
DURLACH



RENNES

Etablissements MARCESCHE & C^{IE}

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 1, Rue de la Cale-Ory — LORIENT

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

Soutes — Industries — Foyers domestiques — Briquettes et boulets — Fuel-oil — Naphtagaz

AGENCES A

LORIENT : Boulevard du Général-Leclerc.

PONTIVY : Rue d'Iéna.

LA TRINIÈRE-sur-MER : Cours des Quais.

CONCARNEAU : Bois — Matériaux — Menuiserie mécanique.

QUIMPER : Bois et Matériaux.

NANTES : 2, Rue Sainte-Catherine.

VANNES : 2, Rue de Strasbourg.

St-SERVAN : Chaussée des Corsaires.

- INFORMATIONS -

**INAUGURATION
DU NOUVEL IMMEUBLE
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE**

Le nouvel immeuble de la Chambre de Commerce de Rennes a été inauguré le 21 juin dernier par M. l'inspecteur général Benedetti, Préfet d'Ille-et-Vilaine, remplaçant M. Goy Feltu, Ministre du Commerce, retenu par un empêchement de dernière heure.

De très nombreuses personnalités entouraient M. l'inspecteur général Benedetti, entre autres, M. Fougère, Président de l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de l'Union Française, Mme Henriot, de la Direction du Commerce Intérieur au Ministère du Commerce, M. Valette, Président de la Fédération nationale de la Chaussure, M. Behault, Maire de Fougères, M. Rupéus, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, des parlementaires et conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine, les Directeurs départementaux des grandes administrations, et de nombreuses personnalités étrangères et de l'étranger.

M. Benoit, Président de la Chambre de Commerce, a loué les membres de sa Compagnie, et à ses côtés les honneurs du jour furent assurés par M. l'inspecteur général Benedetti, Préfet d'Ille-et-Vilaine, sur l'empêchement d'un visiteur du XVIII^e siècle, habilement déguisé au bombardement aérien du 9 juin 1944.

De la terrasse, sur les vieux remparts, la vue s'étend sur toute la vieille ville, le château féodal aux toits noirs, encore debout, les maisons aux toits rouges, la belle église Saint-Sulpice au clocher penché. Ce spectacle, d'après de Muret le contemplait au clair de lune lorsqu'il abourrait chez son oncle qui habitait l'hôtel.

Toutes les personnalités présentes exprimèrent leur satisfaction de voir la Chambre de Commerce de Rennes dotée d'une installation qui répondait à ses besoins et abrite également les importants services de la Chambre Syndicale des Fabricants de chaussures.

Après un vin d'honneur offert par la Municipalité dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, la Chambre de Commerce recut ses invités à l'Hôtel Guillaume-Cottin.

**L'ADRESSE PARISIENNE
DU C.E.L.I.B.**

Depuis le 15 mai dernier, le secrétariat général du Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons est installé à la Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, Paris (14^e). Tél. : DAN-tou 22-45. Tout le courrier concernant le C.E.L.I.B. doit être envoyé désormais à cette nouvelle adresse.

**RESULTATS
DE LA CAMPAGNE
DE CHOUX-FLEURS
ET POMMES DE TERRE
PRIMEURS**

La campagne 1953 a été remarquable de régularité, les prix à la production étant demeurés constamment rémunérateurs. Le tonnage total expédié semble inférieur à celui réalisé les années précédentes. Mais en réalité, la récolte a atteint sinon dépassé en importance celle des années 1951 ou 1952, car les expéditions de choux-fleurs effectuées sur le marché intérieur ont été nettement plus fortes et l'on sait que le chou-fleur effectue économise 30 % du poids.

Au point de vue exportations, les tonnages globaux réalisés sur les différents pays atteignent également ceux des années passées, et ceci malgré les prix élevés à la production. La Grande-Bretagne a elle seule absorbé 17.945 tonnes.

En outre par suite de circonstances exceptionnelles, il a été possible cette année d'exporter des choux pommes sur la Grande-Bretagne 600 tonnes par Roscoff et 95 tonnes par Morlaix. Enfin, malgré la date limite du 15 mai (au lieu du 30 mai les années passées), l'exportation de pommes de terre primeurs sur la Grande-Bretagne, a atteint des chiffres relativement élevés, 568 tonnes par Roscoff et 157 tonnes par Morlaix.

HENRI BIAUGEAUD

MATERIEL MODERNE POUR TOUTES CONSERVES
55 bis, Quai Valmy - PARIS (X^e) - NORd 34-50



ATELIERS & ENTREPOTS :
45, avenue Aristide-Briand - ARCUEIL
ALExa 59-74

Exclusivité des Marques :

HERBORT,

HEMA,

CLEMENS & VOGL
NIEPMANN, etc.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LACROIX
40, Avenue Desgrées-du-Lou - NANTES

FURNITURES POUR GÉODÉSIE ET TOPOGRAPHIE
Niveau de chantier - Mine - Jalons - etc.
SIGNALISATION DE CHANTIER
Fanaux - Barrères - Lanternes - etc.
OUTILLAGE DE TERRASSEMENT ET DU BATIMENT
Brouettes - Serre-joints - Tréteaux - etc.
Seaux - Bennes - Pelles - Fourches - etc.

CHAMBRE DE COMMERCE DE RENNES

**MAGASINS GÉNÉRAUX
DE LA MABILAIS**

agréés par l'État

★

Gare et Entrepôts :

Boulevard Voltaire, RENNES

Téléphone 32-30

★

Terrains raccordés aux chemins de fer

Entreposage — Warrantage

**INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL**

RINEAU Frères

46, Bd de la Prairie-au-Duc - NANTES

SUCCURSALES : BREST - LA BAULE - ST-NAZAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME
DES USINES
DIOR
1, av. Marceau, PARIS 16^e

K.L.Éber 75-90

★
SUPERPHOSPHATES - ENGRAIS 98
TOUS ENGRAIS COMPOSÉS
PHOSPHATES MOULUS
PHOSPHO-POTASSIQUES
ACIDE SULFURIQUE

★
Matières Premières Pharmaceutiques

★
PLASTIFIANTS et SOLVANTS

★
PRODUITS de BLANCHIMENT
CRISTAUX DE SOUDE
LESSIVES - JAVEL

★
et le nouveau produit
indispensable aux ménagères
le **DIORINOL**



SOUS TOITURES
pour béton, accrochage direct
pour terrasses crevassées ou cloche
PLAFONDS SUSPENDUS
sous béton, fer ou bois
COFFRAGES ISOLANTS
simples ou doubles pour
Planchers et Terrasses
VOUTES SUSPENDUES

De 1920 à ce jour, 10.000.000 de m² :

Laminés : Dangle et Montataire, 145.000 m²
Dites et Composites : Ford, Simca, Citroën, Peugeot,
etc., 150.000 m²
Blanchissables : 100.000 m²
Centrales : Combray, Hieronime, Seyssel, Gé-
nissiat, etc., 25.000 m²

S.N.C.F., Usines, Papeteries, Aéroports,
Hôpitaux, Groupes Scolaires, etc.

Nous étudions
et exécutons
toutes les applications
de notre système.

Toutes garanties de
résistance et d'isolation

PROCÉDÉS
MINANGOY-POYET

SIÈGE SOCIAL: 29, rue AUGUSTE-VACQUERIE, PARIS
AGENCES FRANCE & COLONIES - TÉLÉPHONE : 7407, 7410

Banque
de
Bretagne

S. A. au Capital de 70 millions de Francs
Ligne Banque Française N° 4.

★
Siège Social :
RENNES : 3, Quai Lamartine

★
Agences :
Ile-et-Vilaine
Côtes-du-Nord
Finistère
Morbihan



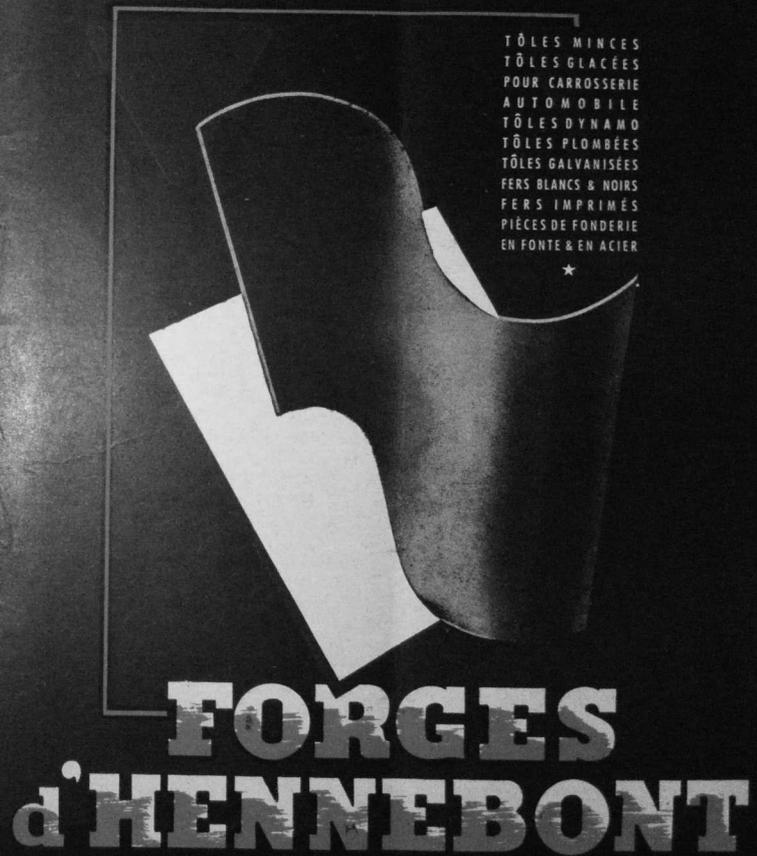
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
JOSEPH PARIS S. A.
Constructions Métalliques et Mécaniques
NANTES

SLIPWAY du Port Autonome de Bordeaux (1.500 t)

© 1953

IMPRIMERIE SPÉCIALE DE LA BRETAGNE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PARIS

Les Directeurs gérants :
M. H. LETESSIER et M. CHAPELON.



TÔLES MINCES
TÔLES GLACÉES
POUR CARROSSERIE
AUTOMOBILE
TÔLES DYNAMO
TÔLES PLOMBÉES
TÔLES GALVANISÉES
FERS BLANCS & NOIRS
FERS IMPRIMÉS
PIÈCES DE FONDERIE
EN FONTE & EN ACIER

**FORGES
d'HENNEBONT**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.625.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 43, RUE DE LIÈGE - PARIS 8^e - EUR. 36.38
USINES A HENNEBONT (MORBIAHAN) - IF 1

CHAFFOTEAUX
ET
MAURY

CHAFFOTEAUX
ET
MAURY



SAINT-BRIEUC

*La plus grande production mondiale de
chauffe-eau instantanés*

ETABLISSEMENTS CHAFFOTEAUX & MAURY

Le Légué

Tél. : 159

Côtes-du-Nord